

L'Est Républicain dans son édition d'aujourd'hui revient sur le choix de la commune de Tomblaine de maintenir les taux d'imposition 2013 au niveau de ceux de 2012.

## Tomblaine

# Pas de hausse des impôts

« Ce budget est établi dans la continuité de nos engagements », en commentant le budget primitif 2013 qui s'élève à 15.135.000 €, suite à la présentation effectuée par Pierre Grall, adjoint aux finances, Hervé Féron a défendu des orientations « qui préparent l'avenir, avec une gestion stricte, en particulier sur la section de fonctionnement », laquelle est équilibrée à hauteur de 7.292.000 €, pour un autofinancement prévisionnel de 553.735 €. La principale dépense (4.397.000 €) concerne les charges de personnel, « une masse salariale importante et un choix politique dans une ville où la population est globalement pauvre, avec une volonté historique d'offrir du travail de proximité à des gens qui en ont besoin. » La section d'investissement s'élève à 7.842.000 €, « avec beaucoup de restes à réaliser liés à notre projet de dévelop-

pement urbain. » Passerelle toute trouvée pour Hervé Féron qui s'indigne de la non-éligibilité de Tomblaine à la DSU, la dotation de solidarité urbaine, cinglant « les mystères des systèmes de critérisation de Bercy ». Les taux de fiscalité communale sont maintenus au niveau de 2012 (10,42 % pour la taxe d'habitation, 15,18 % pour la taxe sur le foncier bâti et 17,30 % pour le foncier non bâti), pour un produit total de 2.149.000 €. Ces taux avaient été votés à l'unanimité avant la délibération sur le budget primitif. Pour Claude Godfrin, « ce budget va dans le bon sens », mais paradoxalement, le leader de l'opposition annonce que son groupe s'abstiendra de le voter, une réserve adressée à demi-mot en direction de son électorat. Hervé Féron feint de ne pas comprendre cette logique de vote. Les municipales 2014 sont déjà en ligne de mire.